



CONSEIL DE LA VALLEE
CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

**17^{ème} SESSION DU PARLEMENT JEUNESSE
DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES**

Avis de concours

Le Conseil de la Vallée, faisant suite aux propositions du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles souhaitant la participation d'un(e) jeune valdôtain(e) à la session du Parlement jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, invite **les étudiants universitaires** à:

OBJECTIF: prendre part à la sélection pour la participation aux travaux de la 17^{ème} session du Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles:

- ⇒ Le Parlement Jeunesse réunit, chaque année, près de 80 jeunes qui, dans le cadre d'une simulation parlementaire, tiennent le rôle de députés, de ministres ou de journalistes. Les jeunes parlementaires analysent quatre projets de loi portant sur des problématiques particulièrement brûlantes et actuelles. Les valdôtains peuvent y participer grâce à l'Entente liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura.

LIEU ET DATES DES TRAVAUX:

- **Bruxelles du 10 au 15 février 2013**

CONDITIONS D'AGE ET DE SCOLARITE:

- être résidant en Vallée d'Aoste;
- au 9 février 2013 être âgé de 18 au moins et de 25 ans au plus;
- être inscrit à l'Université.

REDACTION D'UN TEXTE: les candidats doivent présenter une rédaction en français de quatre pages portant sur un des thèmes suivants:

- l'instauration d'un service citoyen;
- la réforme du financement des cultes;
- la réforme de l'enseignement;
- la désignation des décideurs politiques.

Vous trouverez plus d'informations sur les thèmes à l'adresse suivante:
http://www.parlementjeunesse.be/simulation/pjwb17_decrets/

SELECTION: la sélection aura lieu au siège du Conseil de la Vallée. **La date de la sélection sera établie par le jury et communiquée aux candidats par lettre recommandée. Ladite sélection se tiendra, dans une journée, entre lundi le 21 janvier et jeudi le 31 janvier 2013.**

Un jury examinera les candidats au biais d'un entretien permettant d'évaluer le texte rédigé et juger leur compétence dans l'expression orale ainsi que leur expérience dans divers domaines.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures, sous peine d'exclusion, a été fixé pour **lundi 14 janvier 2013 à 12 h.**

Le dossier doit comprendre:

- le formulaire de candidature;
- le texte sur un des thèmes indiqués ci-dessus;
- une copie d'un document d'identité (Passeport, Carte d'identité)

Le formulaire de candidature, disponible à l'adresse <http://www.consiglio.regione.vda.it>,
devra être déposé au Bureau du Protocole du Conseil de la Vallée – Place Deffeyes 1 – Aoste,
Télécopieur n° 0165 526261
Courriel cerimoniale@consiglio.regione.vda.it

Pour tout renseignement ultérieur, s'adresser à :
M. Callisto Savioz, Affaires Générales – Rue Piave 1, 11100 Aoste
Tél: n° 0165 526143 – 0165 526144 Télécopieur n° 0165 526261
Courriel cerimoniale@consiglio.regione.vda.it

LE PRESIDENT
Emily RINI